Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 63 (1998-1999)

Artikel: Un récit inédit de la prise de Fribourg en Mars 1798 par Louis Lalive

d'Epinay

Autor: Tornare, Alain-Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817879

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

B. ARTICLES



UN RÉCIT INÉDIT DE LA PRISE DE FRIBOURG EN MARS 1798 PAR LOUIS LALIVE D'EPINAY

Introduit, commenté et annoté par

ALAIN-JACQUES TORNARE

En guise de préambule

L'ouvrage dont il va être question ici appartient au fonds Lalive d'Epinay. Compte tenu de son intérêt pour l'histoire cantonale, j'ai suggéré à son propriétaire de le céder au canton. C'est ainsi que ces documents relatifs à une famille ayant joué un rôle important sur le plan culturel dans notre canton se trouvent désormais, depuis octobre 1998, au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque cantonale et universitaire sous la cote L 2037.

L'année du bicentenaire de la Révolution helvétique a fait l'objet de plusieurs publications dans notre canton¹. Il nous a paru opportun de publier ici un texte jusqu'à présent inconnu, à notre connaissance, rédigé par le fils du fondateur des *Etrennes Fribourgeoises*, et susceptible d'éclairer une page qui compte officiellement parmi les plus sombres de notre histoire.

Autour de Lalive d'Epinay

Louis-Joseph Lalive d'Epinay (1746-1813), conseiller au parlement de Paris (1769) puis de Navarre (1771), s'était retiré à Bâle en 1773 à la suite d'un duel. Après être passé par Berne, il s'installa à Fribourg le 25 décembre 1774. Il fut naturalisé fribourgeois le 18 avril 1787 puis reçu dans la bourgeoisie privilégiée de Fribourg le 2 mai suivant. Cet ancien membre des 200, également originaire de Granges-Paccot, doit sa célé-

¹ Voir à ce sujet le catalogue de l'exposition du Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg: *Une révolution culturelle? Fribourg 1798*, sous la direction de Raoul BLANCHARD et d'Hubert FOERSTER, Fribourg, 1998.

brité au fait qu'il fut l'éditeur de *l'Almanach Fribourgeois* de 1805 puis des *Etrennes Fribourgeoises* de 1806 à 1809².

Né le 30 septembre 1777, son fils Pierre-Louis-Nicolas-Joseph-Quirin fut porté sur les fonds baptismaux de la collégiale St-Nicolas le 30 octobre 1777 par son parrain Pierre-Nicolas-Louis de Boccard et par sa marraine Florence-Pétronille d'Epinay née Tardieu des Clavelles. Il se maria en avril 1812 avec Cléophée de Surbeck (1788-1873), de Soleure. Introducteur des ambassadeurs à Paris de 1821 à 1830, il sera créé baron d'Epinay par Charles X par lettre patente du 18 mai 1830³. Il fut capitaine et grand Juge au 8e régiment de la Garde Royale, 2e Suisse stationné à Paris et Rueil. Agronome à Grandfey, il nous est connu par son ouvrage de 1828: *Pratiques d'agriculture, un cultivateur fribourgeois*. Ce bourgeois patricien de Fribourg décéda le 22 avril 1842.

A la fin de son journal, Lalive d'Epinay donne un résumé de l'histoire de sa famille: «En 1669, Mr de Lalive de Pailly était introducteur des ambassadeurs. Mr de Lalive de Bellegarde, grand père de mon père avait un frère qui était introducteur des ambassadeurs et un neveu Gaspard François de Lalive de Pailly, conseiller honoraire au parlement de Paris.

Louis Denis de Lalive de Bellegarde, mon arrière grand père était conseiller du Roi et fermier général, riche de patrimoine de 4 à 5 cent mille livres de rente. Il a épousé M^{lle} de Beaufort. Il en a eu 3 fils: Lalive d'Epinay, Lalive de Jully, Lalive de la Briche et deux filles Mademoiselle de la Châtre et Mademoiselle d'Houdetot.

L'aîné des fils, Lalive d'Epinay, mon grand père, a épousé sa cousine germaine fille du marquis Tardieu d'Esclavelle, officier général, cordon rouge, gouverneur de Valenciennes, mort au service du Roi pendant la campagne de 1735.

De ce mariage un fils Louis Joseph de Lalive d'Epinay mon père, et une fille qui a épousé le vicomte de Belzunce.

Mon père a été d'abord mousquetaire noir, ensuite conseiller au parlement de Navarre. Il a quitté la magistrature pour entrer comme officier dans le Régiment de Schomberg dragons. Il était encore au service de France lorsqu'il a épousé à Fribourg en 1775 M^{lle} Elisabeth de Boccard, fille de Mr Louis de Boccard, chevalier de St Louis, officier aux gardes suisses. [...] De ce mariage 4 enfants: Nicolas Louis Armand Denis, mort enfant le 17 avril 1778, Louis (moi), Louise de Boccard de Fuyens et Rosalie Folly.

² Sur la famille La Live et les familles fribourgeoises décrites dans cet article veuillez visiter sur Internet le «Site généalogique du canton de Fribourg». Benoît de DIESBACH BELLEROCHE, *Lalive d'Epinay de Fribourg et Granges-Paccot*, 1998. Internet, www.geocities.com/Athens/Forum/9062/lalive.html. Voir aussi les archives Diesbach Belleroche à Bourguillon.

³ Cf. Adolphe PROUVEUR, Les Prouveur de Pont, famille maternelle de Mme d'Epinay et d'Houdetot et leur descendance cognatique, Jambes, 1982, p. 78.

La sœur de mon père la vicomtesse de Belzunce, morte en 1822, a eu deux fils et une fille. L'aîné est ce malheureux vicomte Henri de Belzunce, major du régiment de Bourbon, qui a péri à Caen au commencement de la Révolution, victime de sa fidélité au drapeau de son corps, massacré et pour ainsi dire mangé par la populace»⁴.

Les témoignages sur la chute de Fribourg en 1798

Quelques militaires fribourgeois ont raconté l'arrivée des Français à Fribourg en 1798. Jean-François-Joseph-Pierre-Damien de Schaller (1784-1863) nous a laissé un récit de la chute de Fribourg. Cependant, ces souvenirs sont ceux d'un adolescent (14 ans en 1798) qui n'a pas pu participer directement aux événements et qui reconnaît luimême avoir été «trop jeune pour apprécier la gravité des événements qui venaient de se passer»⁵. Nicolas de Gady a tardivement rédigé en 1838 ses souvenirs. Ceux relatifs à la chute de Fribourg tiennent sur moins de deux pages⁶. Gaston Castella a publié en 1924 un récit anonyme qui pourrait avoir été écrit ou inspiré par François-Philippe de Reynold⁷. Jeanne Niquille a publié en 1937 un récit de la prise de Fribourg rédigé par le futur avoyer Joseph de Diesbach, qui était alors membre du Grand Conseil⁸. F. Reichlen a publié en 1898 une *Prise de Fribourg* par le vétéran bernois Rodolphe Burgy⁹. A relever également les *Souvenirs d'un ancien agriculteur*, publié en partie par François Reichlen dans la *Revue Historique Vaudoise*, n° 18, en 1910. D'autres Fribourgeois ont raconté 1798, tel l'abbé Jean-Joseph Dey, lui-même très jeune à l'époque¹⁰.

⁴ Journal de Louis Lalive, Baron d'Epinay, pp. 121-123.

⁵ Jean de SCHALLER, Souvenirs d'un officier fribourgeois (1798-1848), in: Revue de la Suisse catholique, (19), Fribourg, 1888, p. 177.

⁶ Notice biographique sur le général de Gady et ses souvenirs écrits en 1838 recueillis et mis en ordre par L. Grangier, Fribourg, 1888, pp. 47-48.

⁷ Relation de ce qui a précédé la prise de Fribourg en Suisse, original dans les papiers de la famille de Reynold-Cressier aux AEF. Gaston CASTELLA (ed.), Une relation inédite de la prise de Fribourg (2 mars 1798), in: Nouvelles Etrennes Fribourgeoises, (57), 1924, pp. 1-11.

⁸ Jeanne NIQUILLE, Deux récits historiques de l'avoyer Joseph de Diesbach, in: Festschrift E. Welti, Aarau, 1937, pp. 149-154.

⁹ La prise de Fribourg le 2 mars 1798, in: Nouvelles Etrennes Fribourgeoises, (32), 1898, pp. 65-75. Les souvenirs d'un vétéran de Neuenegg ont également été publiés par François Reichlen dans la Revue Historique Vaudoise, n° 3, 1910, pp. 65-75.

¹⁰ Jean-Joseph DEY, Souvenirs de 1798 par un habitant de Fribourg, in: Mémorial de Fribourg, Fribourg, 1856, vol. III, pp. 173-196.

Présentation du journal

Le manuscrit de Lalive d'Epinay, en ce qui concerne la première partie de son existence (1787-1799), se compose d'un cahier de 24 pages, dont les trois premières et la dernière sont blanches, inclus dans un ouvrage de 125 pages, sans compter 68 feuillets blancs placés à la suite. Cette seconde partie débute le 2 janvier 1813 et prend fin en avril 1838. L'ensemble forme un petit in-quarto, relié demi-peau à tranches jaspées rouges et plats de papier amidonné. Nous avons retranscrit l'intégralité du journal de Lalive d'Epinay relatif aux années 1787 à 1799. Dans la mesure où manque dans ce journal la période allant de 1799 à 1812, et compte tenu du style de l'écriture, il se pourrait bien que Lalive ait écrit ce récit après 1813, de mémoire et d'après des agendas et autres aide-mémoire.

Lalive d'Epinay n'était pas un homme de parti. Son jugement n'en a que plus de valeur. Il évita de se compromettre comme l'atteste cette prise de position du 3 février 1813: «J'ai reçu une lettre de Nicolas Gady qui me propose d'être membre de la Société économique qui se forme; il m'a envoyé les règlements de cette société. J'en ai été parfaitement content et je suis convaincu que cette société a pour base et pour principe l'amour du bien. Néanmoins comme plusieurs personnes s'abstiennent à vouloir qu'il y ait un but politique caché sous ce nouveau projet et qu'il est tout à fait dans mes idées de ne m'attacher à aucun parti, j'ai cru devoir ne pas me faire agréger à cette nouvelle société, malgré mon intime conviction qu'elle n'a en vue que l'utilité publique»¹¹. Il n'en émet pas moins un jugement implacable sur le patriciat fribourgeois, composé de Béotiens dans son ensemble. Ainsi écrit-il les 22-23 février 1813: «Il faut convenir que la plupart de nos messieurs ont une existence bien insignifiante. Pendant tout l'hiver ils se lèvent tard, à peine habillés, ils se rendent à la grande société et cherchent à y faire une partie jusqu'à dîner. A peine ce repas est-il achevé qu'ils partent de chez eux, passent une demie heure sur la plate forme de chez eux ou au café et rentrent à la société ou ils recommencent à jouer jusqu'à la nuit. Le très petit nombre alors va en Société de femmes, les autres cherchent encore à faire une partie, mais ils changent de lieu, parce qu'ils sentent le besoin de boire un coup. Après souper ils courent les filles ou se remettent à boire et le plus souvent font les deux. Il y en a beaucoup dans le nombre qui n'ouvrent jamais un livre. Rien ne leur est plus insupportable que de rester à la maison. Il est vrai que ceux qui sont une fois abandonnés à ce genre de vie ont en horreur toute espèce d'occupation, pour ne chérir que l'oisiveté. Cette expression n'est pas impropre car le jeu qu'ils ont adopté, le plaisant, n'exigeant ni application, ni combinaison, leur

¹¹ Journal de Louis Lalive, Baron d'Epinay, 2^e partie, p. 4.

esprit n'est jamais tendu. Ce n'est pas l'appas du gain qui les fait jouer, parce que leur jeu n'est pas cher, c'est au pied de la lettre pour tuer le temps [...]. J'ajouterai qu'ils ne sont pas heureux; ils éprouvent un vide insupportable; ils conviennent qu'ils s'ennuient, mais ils ne sont plus les maîtres de changer leurs habitudes; l'apathie s'est emparée d'eux, leurs facultés actives se trouvent engourdies. Il faudrait de grands efforts, de l'énergie pour secouer ce joug; ils n'en sont plus susceptibles une fois entraînés, ils ne reviennent pas et sont condamnés à végéter toute leur vie. Si les circonstances, l'âge ou les infirmités les éloignent de leurs habitudes en les isolant, ils n'ont point de ressource. Leurs souvenirs ne leur présentent rien de satisfaisant, ils n'ont pas fait provision d'instruction, ils contractent ordinairement de l'humeur et sont aussi à charge à eux-mêmes qu'aux autres. Ils ont peut être encore le déplaisir de voir que l'exemple a influé sur leurs enfants et leur a fait adopter le même genre qui les a rendus malheureux. Ce qu'il y a de plus fâcheux dans une petite ville comme la nôtre, c'est qu'il est on ne peut pas plus facile de se laisser aller ainsi à cette grande oisiveté [...]. J'ai fait l'expérience de cette facilité avec laquelle on est entraîné à la manière de vivre que je viens de dépeindre. Jusqu'à l'âge de 17 ans, j'ai été en pension, ou sous la garde sévère des précepteurs. Quand j'ai commencé à avoir à peu près la bride sur le cou, j'ai vécu avec les jeunes gens et j'avais si bien adopté leurs goûts que je ne trouvais pas de plus grand bonheur que de passer tout mon temps au café à ne rien faire. Mais j'ai été assez heureux pour détester toujours la mauvaise compagnie en hommes et tout ce qui tenait à la godaille. Cela vient probablement de ce que j'ai été élevé à avoir un souverain mépris pour la crapule et l'ivrognerie. Mon aversion pour ce vice est resté la même et l'exemple n'a jamais pu m'y entraîner. En effet dans le monde poli, c'est le vice le plus dégoûtant et celui qu'on repousse avec le plus d'horreur.

Deux choses ont contribué à me faire quitter ces habitudes de vie oisive et à me faire rechercher la bonne compagnie avec empressement. L'amour d'abord et ensuite mes voyages à Paris. Je dois à ces deux causes dont je viens de m'occuper de ne pas être dans la classe des individus dont je viens de m'occuper. Sans avoir un grand goût pour l'étude, je n'aime pas le désœuvrement et j'aime à m'occuper. Je ne suis jamais embarrassé de mon temps et je trouve que j'en ai toujours trop peu à moi»¹². A Fribourg, les Lalive trouvaient rarement à qui parler, du moins correctement, comme on peut le constater à la lecture de ces lignes écrites en mars 1813: «Depuis quelques années, n'allant plus à Paris, écrivant peu, lisant rarement des ouvrages très bien écrits, j'ai perdu de vue petit à petit le peu que j'avais saisi de ce langage. Hors la maison d'Affry, dont le chef avait si parfaitement le vrai ton de la bonne compagnie et avait su le

¹² Ibid., pp. 8-11.

répandre dans sa famille, il y a peu de personnes ici qui en connaissent les nuances délicates. En général on parle mal le français à Fribourg. Lorsqu'on entend sans cesse des fautes de langue, on finit par les adopter sans s'en apercevoir. On saisit même jusqu'à l'accent de ceux qu'ont voit ordinairement»¹³.

Le journal présente relativement peu d'intérêt avant 1798. Le mois d'août 1792 est décrit sous l'angle d'un voyage touristique, tandis que vient de se dérouler la fameuse journée du 10 août dont il n'est même pas fait mention. Ce qui est une information en soi, qui tendrait à confirmer l'hypothèse selon laquelle ce fut surtout durant la Restauration que la question du massacre du 10 août semble avoir le plus marqué les imaginaires. Lalive d'Epinay ne peut être suspecté de sentiments favorables à la Révolution. Sa famille héberge des émigrés et lui-même fut éduqué dans le respect des valeurs traditionnelles. Il refusera d'ailleurs en 1798 de prêter le serment de fidélité à la République helvétique. Or, ce qu'il nous dit du comportement de la population fribourgeoise des campagnes est édifiant. A tel point que c'est à se demander qui, des Français ou des Singinois, les officiers avaient le plus à craindre. La bataille de Neuenegg, communément présentée comme une des rares victoires bernoises, prend ici l'allure d'un baroud d'honneur de soldats ayant massacré leur commandant et bien décidés à en découdre avec les Français.

Début du journal

(Page 4) « Je suis né le 30 octobre 1777 à Fribourg. En 1781 j'ai été conduit à Paris. En 1783 le 28 janvier j'ai été mis en pension à Paris chez l'abbé Moret à l'institution de la jeune noblesse barrière de Sèvres.

Avril 1786, revenu en Suisse avec mes parents et un précepteur l'abbé Larigot. Il resta peu de temps à la maison et fut remplacé par l'abbé Moulet.

1787. En septembre j'entrai au pensionnat des Jésuites dirigé par le Père Esseiva et le professeur Brasey. J'ai suivi les classes, Mr Genoud a été mon professeur en rudiment, grammaire et syntaxe.

1790, 9 septembre. Parti pour Paris avec mon père pour aller rejoindre ma mère. Mon père revint 15 jours après et je fus mis pour la seconde fois chez l'abbé Moret.

¹³ *Ibid.*, p. 19.

1791, le 8 mars. Départ de Paris pour Fribourg avec ma mère Joséphine de St-Simon et un précepteur l'abbé Danzel qui était vicaire à/(page 5) Clichy et qui renonçait à sa place ne voulant pas prêter le serment que la constitution exigeait de tous les prêtres. Le marquis de St-Simon qui émigrait avait prié ma mère de se charger de sa fille Joséphine, qui s'établit à Fribourg avec nous.

Il y avait un grand nombre d'émigrés à Fribourg. Notre maison leur était ouverte et c'était à peu prés la seule. Tous les soirs nous avions de grandes assemblées, des concerts, soupers. Je me liais avec plusieurs jeunes gens émigrés de mon âge, entre autres Mr de Fargues, Cautoin, Sarrasin, de Morges, l'Etoile, de Juigné etc.

1791. En septembre, je fis avec mon père et l'abbé Danzel un voyage d'agrément à Genève, Lyon et Chambéry.

1792. En août, voyage en Allemagne. J'étais en cabriolet avec un Anglais nommé Scott, mon oncle de Praroman et Mr de St Ménin émigré. Nous allâmes d'abord à/(page 6) Fribourg en Brisgau. Avant d'arriver à Philisbourg, nous vîmes un petit camp de l'armée autrichienne. A Philisbourg nous quittâmes nos voitures qui devaient nous rejoindre à Manheim et nous passâmes le Rhin sur une grande barque chargée de pain pour l'armée. Nous allâmes à pied, jusque prés de Landau dont les Autrichiens avaient l'air de vouloir faire le siège. Nous arrivâmes au plus beau moment pour satisfaire notre curiosité, car toutes les troupes se retiraient sur Neustadt et défilèrent devant nous au nombre de 25 000. Le lendemain nous prîmes une charrette qui nous conduisit à Neustadt.

Nous prîmes la poste pour aller à Spire. L'armée de Condé y était, nous vîmes beaucoup de nos connaissances.

Nous allâmes de là passer quelques jours à Manheim et à Mayence et nous fûmes de retour à Fribourg après une absence d'un mois./(page 7)

1796, le 24 août, je me trouvais à Caty¹⁴ lorsque l'avoyer de Maillardoz¹⁵ y mourut subitement. J'eus le triste spectacle de la désolation de tous ses enfants avec lesquels j'étais très lié.

28 août, ma mère tomba dangereusement malade. Pendant trois mois que dura sa maladie, deux cabriolets étaient continuellement en route pour ses médecins dont l'un Guerner demeurait à Avenches et l'autre Stuky à Bümplitz près de Berne. On s'était arrangé pour qu'il y en eut toujours un des deux à Grandfey et l'un partait quand l'autre arrivait.

¹⁴ Domaine de Caty, ou Kastel en allemand, sur la commune de Garmiswil en Singine. Voir à ce sujet les archives de la famille Diesbach Belleroche à Bourguillon.

¹⁵ François-Pierre-Nicolas de Maillardoz (1737-1796), avoyer de Fribourg en 1795-1796. DHBS, (IV), p. 637.

Je passai ce temps là fort tristement. Philippe de Belleroche qui était le meilleur de mes amis venait me voir tous les jours.

1797, 12 avril, Joséphine de St Simon nous quitta pour rentrer en France, d'où elle devait aller rejoindre son père en Espagne. Mademoiselle de Monléard sa parente l'envoyait chercher par des gens de confiance. Ce départ désola toute la famille. Ma mère l'aimait comme sa fille; je la regardais comme une sœur./(page 8)

1797, 25 avril, j'ai quitté Fribourg pour aller passer 15 jours à Echallens chez le baron Muller¹⁶ qui y était bailli. Il y avait nombreuse société et on s'amusa beaucoup.

6 juillet. Parti à pied pour faire un voyage de Suisse avec Philistorf, Guillaume d'Affry¹⁷, Philippe de Belleroche¹⁸, Nicolas et Pierre Chollet¹⁹ et un domestique pour porter nos effets.

- 6 Dîné chez Nicolas Chollet à la Singine, où il était bailli. Couché à Fraubroun.
- 7 Déjeuner à Soleure, embarqués sur l'Aar pour Olten où nous avons couché.
- 8 Déjeuner à Aarau, dîné couché à Schintznach.
- 9 Déjeuner à Brück, passé à Baden. Dîné à Vittingue. Là nous fûmes quittés par Nicolas Chollet qui se trouvant trop fatigué ne voulait pas continuer le voyage. Couché à Zurich.
 - 10 Embarqués sur le lac de Zurich. Dîné à Meilen, couché à Rapperschwill.
 - 11 Dîné à Einsidlen. Couché à Schwytz.
- 12 Embarqués à Brunnen sur le lac de Lucerne. Débarqués à Fluelen. Dîné à Altorf et couché à Steig.
- 13 Dîné à Andermatt dans la vallée d'Urseren. Couché à l'hospice sur le sommet du Gothard./(page 9)

Juillet, 14. Descendu le Gothard, entré dans la vallée Lévantine. Dîné à Airolo, couché à Giornico.

14 Dîné à Bellinzona, arrivé à Magadino à 7 heures du soir, embarqués pour naviguer toute la nuit sur le lac Majeur.

16, arrivés à 7 heures du matin aux Iles Boromées. Dîné à Intra, ville du Piémont, vu Porta, ville du Milanais et couché à Bellinzona.

¹⁶ Nicolas de Muller, dernier bailli d'Echallens de 1795 à 1798. DHBS, (V), p. 37.

¹⁷ Guillaume d'Affry (1779-1805), futur préfet d'Estavayer et Chambellan du roi de Saxe. Fils de Louis-Auguste-Philippe d'Affry (1743-1810), premier Landamann de la Suisse en 1803.

¹⁸ Philippe, comte de Diesbach de Belleroche (1775-1851), du Breitfeld, surnommé le Fellenberg fribourgeois, membre de la Chambre économique, co-fondateur de la société fribourgeoise d'agriculture en 1848. Voir à son sujet Benoît de Diesbach: *Etat présent et adresses de la Maison de Diesbach*, Fribourg, 1991, p. 9.

¹⁹ Pierre de Chollet (1763-1839), membre des Deux-Cents, grand sautier en 1796 et 1803. Cf. dossier Benoît de Diesbach.

- 17 Dîné à Ozola, couché à Giornico.
- 18 Dîné à Airolo. Couché à l'hospice du Gothard.
- 19 Dîné à Réalp chez les Capucins, passé la Fourche, le Meyvaud, couché à Spital.
- 20 Dîné à Meiringen dans le Hasly et couché à Brientz.
- 21 Embarqués sur le lac de Brientz, Dîné à Untersen, embarqués sur le lac de Thoun, couché à Thoun.
 - 22 Dîné à Schwartzbourg, couché à Grandfey.

Octobre, 31, ma mère tomba dangereusement malade.

Novembre, 17, nous quittâmes Grandfey pour rentrer en ville. On eut beaucoup de peine à transporter ma mère qui était bien malade.

1798²⁰. Au commencement de cette année la position de la Suisse devint fort critique./(page 10) Le Pays de Vaud s'était soulevé et avait appelé les Français. En conséquence une division de l'armée d'Italie se disposait à entrer en Suisse. D'un autre côté une partie de l'armée du Rhin avançait du côté de Bienne.

Janvier, le 27, l'on apprit qu'Estavayer s'était joint au Pays de Vaud et que les autres bailliages fribourgeois se disposaient à en faire autant²¹. Les Deux Cents se rassemblèrent à 9 heures du soir et siégèrent jusqu'au matin. Il était question de déclarer la souveraineté du peuple²². On ne le fit pas précisément, mais on décida que la forme du gouvernement serait changée. Là dessus tous les partisans de la Révolution se démenèrent beaucoup. Le lendemain les bannières s'assemblèrent. Chacune d'elles devait choisir deux commissaires chargés de faire les propositions de changement qu'on trouverait convenables. Au lieu de cela on nomma huit de chaque bannière sous prétexte de former une assemblée pour organiser une garde bourgeoise. Les membres réunis s'éri-

²⁰ Sur la Révolution helvétique à visiter notre site Internet: www.geocities.com/Athens/Delphi/8534/marsens.html.

²¹ Schaller se demande: «Comment se fait-il, que le gouvernement du pays, malgré l'attitude énergique de l'avoyer de Werro et de plusieurs de ses collègues, ait ainsi succombé sans force et sans grandeur vis-à-vis de l'étranger? Je l'ai su plus tard et nos plus hauts magistrats en ont fait bien souvent l'aveu. Ils n'ont pas su faire après l'insurrection de Chenaux, lorsqu'il en était temps encore, les concessions politiques nécessaires, en ouvrant largement les portes du gouvernement, à tous les hommes de cœur et de talent, qui voulaient le bien du pays. Ils se sont divisés, et lorsqu'à l'instigation de Montenach, de Fégely d'Autigny et d'autres jeunes patriciens, ils ont fait des concessions, c'était trop tard [...] C'est ainsi que les populations des anciennes terres, les milices de Farvagny (Pont), La Roche, Montagny et Schwarzenbourg se trouvèrent à peu près seules en face de l'ennemi, sous les murs de Fribourg». Art. cit., p. 180.

²² Dey écrit de son côté: A Fribourg, le Grand Conseil réuni dans la nuit du 27 au 28 sanctionna par un décret la résolution de convoquer les commis de la bourgeoisie de Fribourg, des anciennes terres et des bailliages, pour les consulter sur les circonstances présentes, en particulier au sujet d'une révision de la Constitution cantonale. La bourgeoisie de Fribourg nomma ses représentants, qui s'assemblèrent et se déclarèrent Comité central provisoire, sans attendre la coopération de ceux qui devaient représenter les autres parties du canton». Jean-Joseph DEY, Op. cit., p. 174.

gèrent en comité à l'instar du Pays de Vaud. Je fus nommé caporal de la garde bourgeoise./(page 11)²³

Janvier 30. J'étais de service le 30 lorsqu'à 9 heures du soir il arriva devant la porte des étangs un corps de 2 ou 3 cents Vaudois, qui demandaient à fraterniser. Ils croyaient que l'arbre de la liberté avait été planté. En effet, le comité avait décrété cette mesure, mais les paysans qui se trouvaient en ville s'y étaient opposés²⁴.

Cette visite des Vaudois occasionna beaucoup d'agitation, on arma les paysans qui étaient en ville. Les Deux Cents s'assemblèrent. Mr d'Affry²⁵ fut envoyé à cette troupe qui s'impatientait en attendant la réponse du Conseil qui devait délibérer sur la question d'ouvrir ou ne pas ouvrir la porte. La décision fut négative et Mr d'Affry partit une seconde fois pour le leur annoncer. Lorsqu'ils furent partis, j'allai en patrouille reconnaître leur route avec le baron d'Alt²⁶ et 6 hommes de la garde de la ville nous allâmes jusqu'à Belfaux pour suivre la route et là nous apprîmes que ces gens étaient partagés dans les deux cabarets.

Le lendemain on fit entrer les contingents; j'en faisais partie comme lieutenant de la compagnie Stutz./(page 12)

Les Deux Cents électrisés par un discours des plus énergiques que fit Nicolas Gady²⁷ résolurent de se défendre jusqu'à l'extrémité.

²³ Jean de Schaller donne de son côté les précisions suivantes: «A l'approche de l'ennemi, 500 volontaires des anciennes terre et du bailliage de Pont se présentèrent en ville, mais ils furent licenciés au bout de quelques jours et la garnison du chef-lieu fut réduite à la garde de ville et à trois compagnies de bourgeois armés. Cependant l'insurrection du pays de Vaud et les menées des patriotes dans les bailliages de Bulle, Estavayer et Châtel, forcèrent le gouvernement à prendre des mesures de défense plus sérieuses. Vers la fin de février, les régiments de Cournillens et de Chevrilles, ainsi que les compagnies du baillage de Schwarzenbourg, furent appelées à Fribourg avec tous les artilleurs du canton. Ces troupes furent placées sous les ordres de M. le conseiller de Reynold, colonel cantonal, Philippe de Gottrau, major d'artillerie, et de Gléresse, commandant de place». Art. cit., pp. 173-174.

²⁴ Selon Dey: «...l'arbre de la liberté ne fut pas planté parce que le Petit Conseil fit dire aux commis de la bourgeoisie, qu'ils avaient outrepassé leurs pouvoirs, et que l'exécution de ce qu'ils avaient résolu resterait suspendue. Dans la nuit du 30, un corps de 260 Vaudois, sous les ordres du nommé Alliot, de Vevey, se présenta devant la porte des Etangs et demanda que cette porte lui fût ouverte. L'apparition de ces Vaudois armés, peut-être en rapport avec le projet d'élever un arbre de liberté, mit Fribourg en émoi. On leur accorda des vivres; l'entrée de la ville leur fut refusé». Jean-Joseph DEY, *Op. cit.*, pp. 174-175.

²⁵ Le 10 février 1798, le chancelier Rämy, Louis-Auguste d'Affry et Nicolas Gady furent envoyés par le gouvernement provisoire de Fribourg auprès du général en chef de l'armée française en Pays de Vaud à qui ils devaient faire «connaître les détermination du gouvernement de Fribourg sur son changement en démocratie». Actensammlung aus der Zeit des helvetischen Republik, (XIV), p. 321.

²⁶ Emanuel-Joseph-Marie-Nicolas d'Alt de Tieffenthal (1764-1821), membre du Conseil des Deux-Cents, colonel du régiment d'Estavayer.

²⁷ Nicolas de Gady (1766-1840), ancien officier au régiment de Castella au service de France, futur administrateur des troupes suisses sous la Restauration. Il traite ainsi de sa participation aux événements: «Fribourg envoya au général Brune une députation composée du comte Louis d'Affry, du chancelier de Raemy et de moi. On trouvera dans les protocoles du Grand Conseil les instructions qui nous furent données:

111

Cependant le danger était puissant, les Français étaient à Payerne, Avenches et dans tous nos bailliages, qui s'étaient réunis au Pays de Vaud à l'exception de Farvagny²⁸. Il ne restait plus au gouvernement que les troupes des 24 paroisses et l'on prenait des mesures. Les Bernois à la vérité faisaient bonne contenance. Ils avaient envoyé deux bataillons à Fribourg et il y avait environ 1200 hommes de la milice²⁹. On se croyait en sûreté avec cela et on s'endormait.

Janvier, le 30, mon oncle le vicomte de la Châtre nous quitta ne se croyant pas en sûreté comme émigré français. Il était depuis quelques années avec nous. Son départ nous affligea extrêmement.

Février, le 28, on fit venir le second contingent des 24 paroisses³⁰.

Mars, le ler, sur la nouvelle que les Français se mettaient en marche sur Fribourg³¹, on fit sortir le ler contingent pour le loger hors de la ville. J'étais avec ma compagnie à Villars sur Matran./(page 13)

Vers les 9 heures du soir nous reçûmes l'ordre de nous replier sur le pré de l'hôpital. Nous y étions réunis au nombre de 4 ou 5 cents. Il arrivait à chaque instants des rapports annonçant que l'ennemi approchait. Il était à Matran, il était à Villard et toujours

elles étaient vagues, presque insignifiantes, et tendaient tout bonnement à engager le général à ne pas entrer dans le canton de Fribourg. Dans cette circonstance, M. d'Affry déploya une grande énergie, mais en vain: nous revînmes sans rapporter d'autre résultat de notre mission que la certitude de l'invasion prochaine de la Suisse». Notice biographique sur le général de Gady, p. 47. Voir aussi DHS consultable sur Internet.

²⁸ Schaller note à ce sujet: «Pijon détacha la Ire demi brigade d'infanterie légère, forte de 1500 hommes, sur Massonnens, Estavayer-le-Gibloux et Farvagny, afin d'assurer ses communications avec les insurgés de la Basse-Gruyère. Le baillif de Muller, le banneret et le lieutenant Magnin à la tête du landsturm du baillage de Pont échangèrent quelques coups de fusil avec les Français, mais durent se replier sur le Gibloux. Pendant ce temps, un détachement de 50 dragons français du régiment Bron arrivait à l'improviste à Bulle, suivi d'un millier de Vaudois, chargés de relever le moral des insurgés de la contrée et de forcer le passage du Bry pour rejoindre à Ecuvillens la 2e demi-brigade d'infanterie légère». Art. cit., pp. 175-176.

²⁹ Selon Dey: La garnison se composait de la milice des anciennes terres et d'un corps de Bernois, en tout environ 2000 hommes. On avait répandu le bruit que des auxiliaires Zurichois viendraient incessamment renforcer cette garnison; ils furent vainement attendus. Deux pièces d'artillerie furent placées sur le bastion de la porte de Romont, mais on n'abattit pas les ormes qui pouvaient nuire à l'effet de cette petite batterie». Jean-Joseph DEY, *Op. cit.*, pp. 178-179.

³⁰ Lalive ne fait état d'aucun des événements importants qui jalonnent le mois de février 1798. Le 6 février 1798 parut imprimé en français et en allemand un décret souverain appelant au changement et promettant d'accorder l'égalité des droits pour tous. Mais il était déjà trop tard. Le 7 février 1798 parvient à Lausanne, après acceptation du Directoire français, le projet de constitution d'une République helvétique une et indivisible. Rédigé par le Bâlois Peter Ochs, il est calqué sur la Constitution française de 1795. Une assemblée fut convoquée à Payerne pour constituer un canton nouveau sous la dénomination de canton de Sarine et Broye. Le canton de Sarine et Broye, entendez celui de Fribourg, était l'un des 22 cantons, simples subdivisions administratives. 27 communes fribourgeois l'adoptèrent entre le 15 février et le 4 mars, en particulier en Gruyère, en Veveyse et dans la Broye.

³¹ Sur l'invasion française voir par exemple: Jürg STÜSSI-LAUTERBURG, Derck ENGELBERTS, Hans LUGINBÜHL, Alain BERLINCOURT, 1798-1998. 200 Jahre französische Eroberung der Schweiz, Beilage zur Allgemeinen Schweizerischen Militärzeitschrift, n° 3, mars 1998.

plus prés. Comme on en annonçait un grand nombre, le Major Landerset³² qui nous commandait et qui ne recevait pas d'ordres, résolut de parlementer. A cet effet, il demanda un officier volontaire pour aller en avant. Je me présentais et je partis avec 10 hommes. Je ne pris pas de tambour pour annoncer que j'étais parlementaire, les nôtres ne sachant battre à peu prés que la marche auraient fait tirer encore plus promptement sur le parlementaire. Je m'avançais jusque prés de la Croix St Jacques et là j'attendis l'ennemi. Il faisait un superbe clair de lune et on y voyait comme en plein jour. Je vis arriver la colonne descendant la chaussée de Cormanon. Quand elle fut à portée de la voix, je criai: «Qui vive?» La réponse fut: «Ami, quelle troupe?» Point de réponse. Je crie: «Halte là!» et on s'arrête: «Officier en avant pour parlementer». Point de réponse. J'avance quelques pas tout seul et redis la même chose. Point de réponse. Alors/(page 14) j'aperçus du mouvement dans la colonne et un instant après elle fond sur nous à toutes jambes en vociférant le cri: «En avant citoyens». Nous étions presque entourés. Ma petite troupe fit feu et sans recharger, je lui fis passer la haie pour être à l'abri de la cavalerie et courir du côté du pré de l'hôpital, pour rejoindre notre corps³³. Le feu nous suivait de très prés, cependant sur mes dix hommes il n'y en eut qu'un d'atteint, qui resta mort sur la place. Quand nous eûmes rejoint le bataillon, l'artillerie commença à jouer et tua assez de monde, mais bientôt après nous fûmes tournés et nous n'eûmes que le temps de battre en retraite pour ne pas être pris. Arrivés devant la porte de Romont, elle se trouva fermée et le pont levé. Ce ne fut qu'au bout d'un certain temps qu'on ouvrit la porte et baissa le pont, mais nous fûmes tous obligés d'escalader la palissade devant le pont et là nous perdîmes quelques hommes parce que le feu s'était dirigé sur ce point fixe. Deux officiers furent blessés: Ignace de Maillardoz³⁴ et Daguet³⁵ capitaine d'artillerie. Nous laissâmes au dehors de la porte à cause de cette palissade nos canons et les chevaux/(page 15) dont les Français s'emparèrent³⁶.

³² François-Pierre-Nicolas Landerset, né en 1748, entré au service de France en 1767, aide-major dans le régiment de Salis-Samade au service de France.

³³ Schaller décrit ces événements de la manière suivante: «L'attaque générale avait commencé à la pointe du jour. Après quelques succès d'avant-poste, sur le plateau du pré de l'Hôpital, les milices fribourgeoises se replièrent sur la ville, abandonnant à Miséricorde deux pièces de canons. Douze hommes du régiment de Schwarzenbourg, ayant trouvé le pont-levis de la porte des étangs enlevé avant leur retraite, furent tués par les assaillants au pied des remparts. Pijon établit son quartier général au Châtelet et envoya un parlementaire pour sommer la ville de se rendre». Art. cit., p. 176.

³⁴ Ignace de Maillardoz (1770-1842), fils de François-Pierre-Nicolas.

³⁵ Benoît de DIESBACH BELLEROCHE: *Daguet de Fribourg*, Internet: www.geocities.com/Athens/Forum/9062/daguet.html

³⁶ Selon Dey: «Le 2 mars vers une heure du matin, je fus réveillé par le bruit du canon. Les Français occupaient les hauteurs qui dominent la ville à l'occident, et lançaient sur Fribourg des boulets et des obus, ce qui dura toute la matinée. Lorsqu'il fut jour, je fis quelques courses en ville, où régnait la terreur». Jean-Joseph DEY, *Op. cit.*, p. 183.

113

Il faisait encore nuit quand nous rentrâmes en ville. Tout y était dans la plus grande confusion. On battait la générale, les bataillons bernois étaient sous les armes ainsi que notre second contingent et les volontaires des dragons arrivés de Berne³⁷ étaient aussi sur les places, mais nos soldats étaient entrés dans un si grand désordre qu'on ne pouvait les rallier. Ceux qui étaient cantonnés du côté de Belfaux et sur la route de Morat rentrèrent en bon ordre³⁸.

Le général Pijon qui commandait les Français dans cette expédition était attaché à la division du général Brune. Il avait à sa suite des bataillons vaudois. Il fit sommer la ville de se rendre et signifia qu'elle serait pillée si les portes n'étaient pas ouvertes à dix heures³⁹.

Les Deux Cents étaient assemblés. On résolut de se rendre, mais les paysans persuadés qu'on les avait trahis et vendus aux Français refusèrent d'obéir et se mirent en révolte ouverte⁴⁰. Ils tirèrent plusieurs coups de fusil sur leurs chefs entre autres sur le

³⁷ Karl-Ludwig Stettler (1741-1798), colonel du régiment Sternenberg. Voir à son sujet: Karl-Ludwig STETTLER VON KÖNIZ: *Erinnerungen an den Uebergang*, in: Berner Taschenbuch, 1910, pp. 220 et ss. Jean de Schaller explique ainsi la présence bernoise: «Berne, qui connaissait l'importance de la ligne de la Sarine, pour sa propre défense se hâta d'offrir à Fribourg l'assistance fédérale. Les milices moratoises furent incorporées dans le corps d'armée du colonel Louis de Watteville. En échange le colonel Stettler, ancien officier au service de Hollande, entra à Fribourg avec un bataillon du régiment de Sternenberg. Le ler mars, les compagnies de Laupen et de Neuenegg commandées par le major de Yenner ainsi qu'un bataillon de Konolfingen confié au commandement de May furent également placés sous les ordres de Stettler. La garnison de Fribourg comptait donc au moment de l'attaque 2350 Fribourgeois et 1950 Bernois; en tout 4300 hommes avec 60 pièces de canon et du landsturm». *Art. cit.*, p. 174.

³⁸ Jean de Schaller a décrit la marche des deux bataillons vaudois sous le commandement du colonel Debons qui occupèrent Léchelles et Ponthaux: «La brigade Debons était suivie de plusieurs chariots de pillards, qui dévalisèrent les maisons de campagne de la contrée. A Groley entre autres, il fut enlevé à la famille de Chollet en mobilier, linge, literie, vivres, etc. pour une valeur de 5000 fr.». *Art. cit.*, p. 175.

³⁹ Nicolas de Gady a raconté très succinctement la chute de Fribourg: «Enfin, le 2 mars 1798, les Français, après une escarmouche nocturne assez vive à Farvagny, et une seconde près des carrières de la ville, entrèrent à Fribourg, ensuite d'une espèce de capitulation passée entre le général Pijon, qui commandait les troupes françaises bivouaquées près de la potence, et une députation envoyée par le Grand Conseil. La garnison bernoise et fribourgeoise, qui devait poser les armes, sortit par la porte de Berne, tout armée et traînant après elle tout ce qu'elle pouvait des canons et de munitions. Elle se rangea sur les hauteurs de Villars-les-Joncs, où l'absence de tout commandement, la méfiance, les cris de trahisons amenèrent une sorte d'anarchie militaire. On se sépara pour marcher, isolément et sans ordre, les uns vers Laupen, les autres vers la Singine. Je fis partie de cette dernière colonne et je me décidai bientôt, avec MM. Louis de Forel et Ignace de Buman, à me rendre à Berne pour savoir si l'on marcherait vers la Singine pour y faire résistance. A Berne, il régnait une telle confusion dans les esprits que, pour toute réponse, on nous donna des passeports pour nous rendre en Allemagne, sous prétexte qu'étant sortis de Fribourg avec la garnison armée, tandis que, par la capitulation, elle devait poser les armes, nous serions infailliblement fusillés si nous tombions entre les mains des Français. Ce ne fut que plusieurs jours après que les Bernois livrèrent les mémorables combats de Neuenegg et de Grauholz». *Notice biographique sur le général de Gady*, pp. 47-48.

⁴⁰ Dey confirme que les paysans des paroisses allemandes «ne pouvaient supporter l'idée de voir les Français maîtres du pays et voulaient qu'à tout prix on défendit la ville. Il ne fut plus permis de paraître dans les rues sans être armé, et un affreux carnage était inévitable si les Français, entrant dans la ville, devaient y rencontrer ces paysans et la garnison». Jean-Joseph DEY, *Op. cit.*, p. 184.

colonel Weck⁴¹. Je fus entouré sur la place de Notre Dame par une bande de ces furieux qui/(page 16) m'auraient tué sans Stoffelé Jungo de Caty, qui me sortit de là en criant plus haut qu'eux, qu'il répondait de moi, qu'il m'avait vu aller au feu de bon cœur etc. Je me réfugiai au milieu des soldats de ma compagnie qui m'était attachée et qui ne s'était pas insurgée⁴².

Cependant les paysans s'étaient emparés de l'arsenal. Ceux qui n'avaient pas déjà des armes s'en munissaient dans les salles, ils enfonçaient les ballots de cartouche et sortaient les canons et chars de munitions⁴³.

L'heure où devait expirer le délai accordé par la capitulation allait sonner, on était dans le plus grand embarras. Louis Lentzbourg⁴⁴ aide-major du ler contingent était fort connu et fort ami de tous ces paysans. Il entra au Conseil et se fit fort d'emmener tous ces mutins hors de la ville, si on voulait le laisser faire. On ne demanda pas mieux. Il monta à cheval, prit un drapeau et parcourut les rues au galop, en criant qu'il fallait se réunir sur la place, emmener l'artillerie et aller joindre les Bernois pour revenir chasser les Français, contre lesquels, nous n'étions pas assez forts sans le secours de nos voisins. Son avis fut goûté et ce fut de cette manière que la ville fut évacuée./(page 17)⁴⁵.

⁴¹ Nicolas de Weck (1729-1803), ancien officier au service de France et lieutenant-colonel en 1780. Major-général à Fribourg en 1781 lors des troubles politiques. Colonel du régiment du bailliage de Schwarzenbourg en 1790. Arrêté le 5 mai 1799, il fut placé en 1802 à la tête de la garde urbaine de Fribourg. *DHBS*, (VII), p. 248. «Le colonel Nicolas de Weck, ancien lieutenant-colonel du régiment de Waldner et qui avait déjà commandé les troupes gouvernementales pendant les troubles provoqués par le major Chenaux, fut chargé d'organiser la défense nationale», précise de son côté Jean de Schaller, Art. cit., p. 174.

⁴² Selon Jean de Schaller le patriotisme des «paysans des campagnes allemandes» ne comprenait «rien aux tergiversations du gouvernement, à l'approche de l'armée française». *Art. cit.*, p. 173. Joseph de Diesbach (1772-1838) remarque de son côté: «Les Bernois ne contribuèrent pas peu à monter les têtes qui étaient déjà échauffées par le vin et l'eau de vie [...]. L'insurrection devint toujours plus violente. Les paysans enfoncèrent les portes de l'arsenal, enlevèrent les canons, les fusils et tout ce qui put servir à leur défense. Les officiers n'osaient plus se montrer en public et le mot de traître et de trahison étaient dans toutes les bouches. Le gouvernement était sans forces et sans moyens». Jeanne NIQUILLE, *Art. cit.*, pp. 152-153.

⁴³ Schaller ne parle pas de cette épisode: «Le colonel Stettler n'avait pas attendu la conclusion définitive de la capitulation pour se retirer, par le Stalden et la porte de Berne, avec armes et bagages. Il fut suivi par les compagnies de Schwarzenbourg et plus de 800 miliciens fribourgeois qui traînèrent vingt pièces de canons à bras, jusqu'à Villars-les-Joncs, afin de ne pas les livrer à l'ennemi». *Art. cit.*, p. 177. Version Dey: «Alors M. Louis de Lenzbourg, neveu de l'évêque de ce nom entreprit d'éloigner le danger. Je l'ai vu à cheval, dans la rue du Pont-Muré, près de l'ancien arsenal; il tenait élevé le drapeau cantonal et pérorait en langue allemande la multitude avide de combats. Il représenta aux paysans qu'on ne pouvait plus penser à défendre la ville; il les exhorta à la quitter et à prendre une forte position sur les hauteurs voisines de la porte de Berne, où il allait les conduire. Consentant à suivre ce conseil, ces paysans s'armèrent à l'arsenal, qui paraissait leur être abandonné; ils en sortirent même de vieux canons, à douves. Parmi eux se trouvaient beaucoup de femmes armées de fourches de fer ou d'autres d'instruments». *Op. cit.*, p. 184.

⁴⁴ Louis-Marie-Philippe de Lenzbourg, né en 1772, membre du Conseil des Deux-Cents, 1793-1798. "Le landsturm allemand était placé sous les ordres du capitaine Louis de Lenzbourg de Volgelshaus». Jean de SCHALLER, *Art. cit.*, p. 174. « Quoique l'on puisse dire, il faut reconnaître que le 2 mars il préserva Fribourg du massacre, du pillage, de l'incendie peut-être». Jean-Joseph DEY, *Op. cit.*, p. 185.

Je suivis le mouvement avec ma compagnie. On avait pris tous les chevaux qui se trouvaient en ville pour emmener les canons; on en conduisit aussi à bras.

On retrouva les clefs de la ville qui avaient été cachées et les troupes françaises firent leur entrée. Comme on n'avait ouvert qu'après l'heure fixée, il y eut deux compagnies de voltigeurs qui entrèrent par le pré de la Motta et qui pillèrent quelques maisons de la basse ville et de la grande fontaine⁴⁶.

Les Français avaient commencé à canonner la ville; nos soldats avaient braqué des canons au Chéneberg et en faisaient autant. Si nous avions voulu l'empêcher on nous aurait accusé de trahison. La ville se trouvait ainsi entre deux feux⁴⁷.

Le général français fut fort mécontent de voir qu'on avait emmené l'artillerie et encloué les pièces qui restaient. Comme on tiraillait au Chéneberg, il fit sortir quelques bataillons qui escaladèrent cette montée et il y eut un assez grand nombre d'hommes de tués de part et d'autres.

Nous avancions toujours pendant ce temps là du côté de la Singine ou Newenek. Nous y arrivâmes/(page 18) vers les 3 heures après midi. On prit position sur les hauteurs de Newenek sur 3 lignes. La l^{re} où était l'artillerie appuyée de quelques compagnies fribourgeoises et bernoises; la 2^e où je me trouvais était toute de Fribourg et la 3^e de Berne.

3 mars. La soirée et la nuit du vendredi, une partie de la journée du samedi se passèrent assez tranquillement. Nos patrouilles annonçaient que les Français étaient campés au Bruck et s'avançaient jusqu'à Schmitten. Le samedi soir il y avait beaucoup de mouvement parmi les soldats bernois. Les nôtres de la partie allemande soupçonnaient toujours les officiers et les menaçaient. Une partie de mes camarades étaient partis pour

⁴⁵ Le soldat bernois Rodolphe Burgy, de Seedorf dans le canton de Berne, témoin des événements explique à ce sujet: «A la porte de Berne, il y avait encombrement de soldats, de civils et de bestiaux; tout le monde voulait fuir à la fois et se réfugier en terre bernoise, car là on était en sûreté; on était persuadé qu'une fois les troupes bernoises réunies, elles chasseraient aussitôt l'ennemi. Les soldats fribourgeois étaient dans une grande colère contre leur gouvernement; ils l'accusaient de trahison parce qu'il avait capitulé sans essayer la moindre défense, la plus petite résistance. Les officiers qui voulurent bien les suivre furent hautement loués». Souvenirs d'un ancien agriculteur, publiés en partie par François Reichlen dans la Revue Historique Vaudoise, n° 18, 1910, pp. 71-72. Cependant, comme le remarque F. Maillard: «Il ne se trouva presque aucun officier capable de conduire à la victoire ceux qui ne demandaient qu'à combattre». La Suisse illustrée, n° 71, 17 août 1878, p. 396.

⁴⁶ Schaller donne les précisions suivantes: «Les Français entrèrent en ville vers 11 heures du matin, et il faut le dire, à leur louange, ils observèrent la plus grande discipline pendant leur séjour à Fribourg». *Art. cit.*, p. 177.

⁴⁷ Joseph et Philippe de Schaller «nous racontèrent avec effroi que les boulets sifflaient sur leurs têtes pendant qu'ils traversaient le pont de Saint-Jean; que les paysans tiraient aussi sur la ville et qu'une colonne de sans culottes (c'étaient les voltigeurs français) gravissait déjà la Grand'Fontaine pendant qu'on négociait encore la capitulation». *Art. cit.*, p. 178.

Berne. Je finis par me trouver le seul officier du régiment de Cournillens⁴⁸. Le colonel Perret⁴⁹ et le major Landerset nous commandaient. La nuit fut agitée, et nos chefs avaient de fréquentes conférences avec les chefs bernois.

4 mars. Le dimanche matin avant le jour, Messieurs Perret et Landerset firent assembler tous les officiers et sous-officiers. On forma le cercle et ils nous annoncèrent que Berne était attaquée par une division de l'armée du Rhin, qu'il y avait eu/(page 19) plusieurs affaires très meurtrières de l'autre côté de Berne, où les Français avaient eu le dessus, qu'en conséquence la ville allait capituler et que le général commandant à la Singine avait reçu l'ordre de reculer, sans qu'il fut question des Fribourgeois. Ils nous représentèrent encore que nous allions nous trouver seuls et dans la position la plus fâcheuse et ajoutèrent que nous n'avions pas autre chose à faire qu'à licencier notre troupe, puisque les Bernois allaient probablement entrer en accommodement avec l'ennemi et nous ne devions pas être compris dans la capitulation.

Cinq ou six heures plus tôt nous n'aurions pu annoncer cela à nos soldats qu'au péril de notre vie, mais alors ils avaient l'oreille basse et commençaient à comprendre leur situation. Nous pûmes leur faire entendre raison. Quelques uns par de grands détours, en passant la Sarine, évitant le grand chemin, trouvèrent moyen de rentrer chez eux sans être aperçus; d'autres allèrent droit au premier poste français dire qu'ils venaient mettre bas les armes. Il ne leur fut fait aucun mal. On les escorta jusqu'à Fribourg, d'où ils furent renvoyés chez eux./(page 20)⁵⁰.

Quant aux officiers, la plupart se retirèrent sur Berne, d'autres sur Schartzenbourg. Je fus de ces derniers.

Dès que nous eûmes quitté la Singine, les bataillons bernois qui avaient ordre de se retirer, se révoltèrent croyant qu'on les trahissait et tuèrent le colonel Stetler, qui voulait les faire reculer⁵¹. Alors ces révoltés prirent la résolution de se défendre.

⁴⁸ Schaller relève de son côté que le 3 mars Pijon «marcha avec tout le reste de sa division sur Neuenegg, pendant que les Vaudois, partis de Belfaux, Cournillens et Pensier, faisaient une fausse attaque contre Laupen». *Art. cit.*, p. 177.

⁴⁹ Charles-Marie Perret (1737-1814), capitaine au service de France dans le régiment de Diesbach en 1781, Chevalier de St-Louis en 1795, lieutenant-colonel à Fribourg en 1794, banneret et membre du Petit-Conseil de Fribourg en 1797-1798, emprisonné à Chillon en 1799, colonel-commandant du corps franc de 1804 à 1812. Voir sa biographie in: Max de DIESBACH, *Les troubles de 1799 dans le canton de Fribourg*, in: ASHF, (IV), p. 289.

⁵⁰ Rodolphe Burgy évoque également l'humanité des Français: «Nos blessés furent aussi transportés en cette place (Fribourg) et soignés par des médecins français. Mes camarades prisonniers ne furent pas maltraités; le général Brune leur fit parvenir quelques douceur en distribution de tabac et de pipes et ils reçurent de bons traitements. Au bout de huit jours, tous les prisonniers furent remis en liberté». Souvenirs d'un ancien agriculteur, art. cit., p. 75.

⁵¹ Schaller précise que le colonel Stettler «entre autre, fut tué par Christ Dœssi de Guggisberg et Knecht de Hindelbank, pour avoir quitté Fribourg sans s'être battu». Art. cit., p. 178.

Peu après notre départ ils furent attaqués par les Français. Ils les repoussèrent d'abord et se battirent avec la plus grande bravoure, mais les Français qui ne leur cédaient en rien de ce côté là eurent bientôt repris le dessus. Il y eut un grand carnage de part et d'autre. Les canonniers bernois se laissèrent tous tuer sur leurs pièces qui furent prises par la cavalerie qui les chargea⁵². Une partie de ces braves miliciens se retira sur Thoun.

A Berne, le peuple et les milices s'étaient aussi emparés du pouvoir, mais cela n'empêcha pas que Berne capitula comme Fribourg et que la division commandée par le général Schauenbourg y entra après plusieurs combats très acharnés./(page 21)

Nous étions à Scharzenbourg dans une position très critique. Les paysans nous en voulaient, croyant que nous étions la cause du désastre et à chaque instant nous étions en danger d'être massacrés. Depuis la route de Gouggisberg avec plusieurs de mes camarades, entr'autres les trois frères Montenach, Joseph, Charles et Pierre. Là c'était la même chose, même effervescence et mêmes dangers à courir pour nous. Le ministre nous reçut pour notre argent et nous devons certainement la vie à sa femme, qui sortait de temps en temps pour calmer cette horde de paysans qui ne cessaient d'entourer le presbytère en faisant entendre de sinistres clameurs⁵³.

4 mars/5 mars. Nous y restâmes toute la journée du dimanche et du lundi. Alors ayant reçu un exprès du Conseiller Montenach, qui faisait chercher ses fils pour les engager à rentrer en ville, nous partîmes à 5 heures du soir pour aller coucher à Planfayon.

Les paysans nous laissèrent partir sans nous inquiéter. Ils s'étaient calmés dans cette dernière journée, la veille ils étaient presque tous seuls et s'excitèrent les uns les autres.

Arrivé à Planfayon, je trouvai un des nombreux commissaires que ma mère avait envoyé à ma/(page 22) recherche avec des passeports. Il m'apprit des nouvelles sûres de Fribourg.

Le 6, après avoir laissé mon uniforme et mes armes à Planfayon, je rentrai à Fribourg avec une redingote que me prêta Ignace de Buman. Ma famille qui était très inquiète de moi, témoigna une grande joie de me revoir.

⁵² Schaller restitue une vision idéalisée de l'événement. Il est vrai que de son propre aveu il était «trop jeune pour apprécier la gravité des événements qui venaient de se passer»: Heureusement les héroïques combats du 5 mars à Fraubrunnen, au Grauholz et à Neuenegg prouvèrent à l'Europe que les Suisses actuels étaient les dignes descendants des vainqueurs de Grandson et de Morat». Art. cit., p. 177.

⁵³ Selon Schaller: «Vers 10 heures du matin, quelques hommes isolés du landsturm traversèrent le village (St-Sylvestre), annonçant que la ville avait capitulé, et criant, non sans motifs, à la trahison. Deux heures après, nous vîmes arriver le gros de la population virile de Planfayon, Plasselb, Chevrilles et Saint-Sylvestre, dans un état de rare exaspération. Ces braves gens ne parlaient de rien moins que de brûler la ville, d'exterminer les traîtres et de chasser les Français». Art. cit., p. 178.

Le Conseil des 200 avait été cassé par le général Brune et l'on avait établi un gouvernement provisoire de 100 personnes choisies parmi les bourgeois et les anciens gouvernants. On avait nommé aussi des Comités. L'arbre de la liberté était planté dans tous les quartiers de la ville.

Les campagnes aux environs de Fribourg avaient été pillées et dévastées. Grandfey fut horriblement maltraité. On avait une peine infinie à entretenir les troupes. Les denrées, grains et fourrages furent mis en réquisition contre des bons.

Tous les citoyens actifs furent convoqués en assemblées primaires pour nommer les électeurs qui devaient se rassembler à Payerne pour élire les autorités constituées.

Avril, le 14, on reçut la nouvelle que Lecarlier, commissaire du pouvoir exécutif français exigeait des familles patriciennes fribourgeoises une contribution de deux millions./(page 23)

Mai, le 8. Il y eut un terrible incendie au couvent des Ursulines qui servait de caserne. Les soldats contrariés de ne pas être logés chez les bourgeois avaient mis le feu aux quatre coins et dans un instant tout fut embrasé.

Juillet le 10, j'allai m'établir à Grandfey tout seul.

Août le 19, on prêta le serment civique dans l'église des Cordeliers. Je ne voulus pas y aller.

Octobre le 31, je pris un passeport pour Paris où mes parents voulaient me faire aller pour éviter la conscription qu'il était question d'établir.

Novembre. Parti pour Paris avec Guillaume d'Affry. Nous avons logé à l'hôtel Diesbach avec Philippe de Belleroche qui y était déjà.

1799. Je restai à Paris neuf mois et je revins en août 1799»⁵⁴.

⁵⁴ Ici s'achève la première partie du journal qui reprend ensuite en janvier 1813. En avril 1813, il confie à son journal quelques détails sur son existence ultérieure. Après être revenu en diligence de Paris à la fin août 1799, il repartit pour Paris en janvier 1801 et revint à Fribourg le 12 octobre 1802. Nouveaux voyages à Paris sous le Consulat et l'Empire du 9 mai 1802 à avril 1803, du 2 mars à juin 1804, d'octobre 1804 à janvier 1806, de mars à juin 1806, de décembre 1807 à mai 1808, du 23 avril au 9 juin 1810. Cf. pp. 22-24.